



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 10 décembre 2021

Questions posées par les actionnaires

Le Président, Benjamin GONZALEZ, déclare la discussion générale ouverte et demande aux actionnaires présents s'ils ont des questions. Les questions suivantes sont posées :

1. La perte de chiffre d'affaires suite à l'incident sur le site d'Amiens sera-t-elle compensée par les assurances ?

Les expertises sont toujours en cours et les résultats finaux seront probablement assez longs à obtenir. Monsieur Antoine Darbois rajoute que les assureurs s'intéressent davantage au montant de la perte d'exploitation qu'au chiffre d'affaires perdu.

2. Comment vont être financés les futurs investissements d'adaptation des équipements du site d'Amiens aux futures productions ?

Les investissements nécessaires seront financés d'une part par l'apport réalisé lors de la levée de fonds de juillet 2021, par les fonds propres (trésorerie) du site d'Amiens et par la mise en place d'une dette bancaire et de subventions.

3. Dans combien d'années est-il envisagé la distribution de dividendes aux actionnaires ?

Bien qu'il soit difficile de le définir à l'heure actuelle, il est sûr que cette redistribution ne pourra intervenir qu'après le succès du plan de transformation du groupe, donc pas avant l'horizon 2025, le cash-flow généré d'ici là étant utilisé pour financer les développements et la stabilité des procédés.